

DANS CE
NUMÉRO :

13 DECEMBRE 2
A LA DRFIP
NORD

8EME ECHELON 2
DU C

ACCUEIL 2

GESTION DES 3
RENFORTS

TARIFS DU GAZ 3

Toutes les 4
coordonnées

Bulletin d'ad- 4
hésion

DATES A
RETENIR

• 4 janvier 2012
CAP locale
Mutations A FGP

• 19 janvier 2012
Comité technique local
Emplois

Et tout le calendrier
national sur le site de
la CGT Finances
Publiques :

www.financespubliques.cgt.fr

L'EDITO

L'année 2012 comme les précédentes n'échappe pas à la règle des suppressions d'emplois !

Pire se servant de la crise, le gouvernement n'hésite plus à présenter les fonctionnaires comme les principaux fautifs de l'explosion de la dette publique. Gel des rémunérations, suppressions d'emplois, attaques contre le statut, restructuration drastique des services publics au travers de la RGPP, le gouvernement cherche par tous les moyens à mettre à genoux les fonctionnaires, à livrer au marché les activités publiques jugées rentables et à liquider tout le reste.

De plus, les plans d'austérité qui se succèdent depuis des mois pénalisent le plus grand nombre (salariés, retraités, privés d'emploi), épargnent les plus riches et la finance, et empêchent la croissance économique et l'emploi.

Pour en revenir aux réductions d'effectifs dans la fonction publique, encore une fois, les agents de la DGFIP ne sont pas épargnés, on cherche à leur faire payer la crise dont ils ne sont pas responsables ! Et les mesures régressives tombent !

A la DGFIP, cela signifie encore 2441 emplois de moins ! De 2008 à 2012 ce sont donc 13000 emplois supprimés ! Le taux de non remplacement des départs à la retraite est évalué à 65,9% pour 2012, bien au-delà une fois de plus de l'objectif gouvernemental du non remplacement d'un départ sur deux à la retraite. Notre administration et elle s'en félicite, reste le meilleur élève de la classe !

Surfant sur le contexte de crise, le ton de la DGFIP est devenu décomplexé et provocateur. Décomplexé parce qu'il ne s'agit

même plus de justifier ces nouvelles suppressions par de prétendus gains de productivité que d'ailleurs la direction générale ne chiffre qu'à hauteur de 25% de l'ensemble des suppressions d'emplois ! C'est donc clair, la DGFIP se doit d'être exemplaire en utilisant les restructurations, les modes d'organisation du travail comme des instruments de rationalisation des emplois

Et à la DRFIP Nord, nous serons encore plus exemplaire qu'exemplaire, puisque 95 suppressions d'emplois sont encore annoncées cette année !!!

Depuis 2002, ce sont plus de 600 emplois supprimés dans le Nord.

Les conséquences au quotidien sont nombreuses pour les collègues et les citoyens : la souffrance au travail atteint un niveau inégalé, de nombreuses missions ne peuvent plus être assurées ou se dégradent.

L'accueil est un exemple symptomatique de toutes ces difficultés : dans le Nord, plusieurs sites sont débordés et font face à

de plus en plus de réception...la tension est à son comble et toujours à la limite de l'incident, voire de l'agression.

Le maintien des suppressions d'emplois est donc incompréhensible et insupportable pour tous les services.

C'est pourquoi, sans attendre le Comité technique local, nous exigeons l'arrêt des suppressions d'emplois et la création des emplois nécessaires pour assurer le remplacement de tous les départs à la retraite, mais aussi pour assurer un service public de qualité.



13 DECEMBRE A LA DRFIP NORD

A l'appel de la CGT Finances Publiques, une cinquantaine de collègues se sont rassemblés devant la DRFIP NORD ce mardi 13 décembre, puis ont envahi "l'étage des directeurs".

Reçu par Gilles Roche, une motion a été remise pour demander l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois.

Sur l'ensemble de la direction, plus de 15% des agents de la DRFIP Nord étaient en grève ce jour.

Pour la CGT Finances Publiques, il faut continuer les actions pour **dénoncer ces suppressions d'emplois et leurs conséquences**, dès le début janvier (notamment à l'occasion du comité technique local).



LE 8ÈME ÉCHELON POUR TOUS LES C, TOUT DE SUITE !



Cette revendication de bons sens est portée depuis toujours par la CGT. Lors des pseudo négociations salariales de 2011, le ministre s'était engagé à étendre à l'ensemble de la catégorie C l'accès à l'indice terminal 430 contre 416 aujourd'hui. Mais les propositions au niveau fonction publique ont rapidement revu à la baisse cette prétention. Le ministère de la fonction publique a décidé que le passage au 8ème échelon sera considéré comme un passage de grade au choix, avec liste d'aptitude et pourcentage de promus par rapport aux promouvables avec passage en CAP.

Ce sera une vraie course d'obstacle pour y arriver. L'accès serait de 1 000 par an alors qu'en 2014, près de 13 000 agents pourront y prétendre.

L'accès serait conditionné au « mérite » sur la base de l'évolution des notes chiffrées des trois dernières années.

Le gouvernement cherche à faire des économies sur le dos des personnels les moins payés. L'accès au 8ème échelon de l'échelle 6 doit être de droit pour tous les agents satisfaisant les conditions statutaires.

Alors signez massivement la pétition qui circule dans les services ou en ligne sur notre site : <http://www.financespubliques.cgt.fr>.

ACCUEIL

Le 28 novembre dernier, la direction a organisé une réunion avec les organisations syndicales sur le sujet de l'accueil (accueil au sens large : réception téléphonique, courriel, réception physique). Pilotée par Gilles DUBOST, cette réunion devait faire le point sur la réflexion de la DRFIP NORD sur ce sujet...Le moins que l'on puisse dire, c'est que nous n'avons pas été déçu du voyage !!

La réflexion menée par la direction avec les chefs de service, mais aussi la centrale, aboutit à plusieurs constats et propositions édifiantes : la direction part du constat que l'accueil n'est pas en baisse (ce qui signifie que globalement, il augmente...).

Le but de la direction n'est pas de savoir comment on fait pour assurer au mieux les missions d'accueil, mais de réduire « les flux »!! Autrement dit, la direction n'a plus les moyens d'assurer ses missions, donc réduisons les. Et pour cela, l'ingéniosité de la direction est (presque) sans limite : pla-

teau téléphonique virtuel départemental, suppression des paiements en espèce, création de télé-réclamation avec gestion automatisée, contacts avec les organismes sociaux pour réduire les démarches...

A noter également, une proposition de la direction pour réduire le délai d'attente des contribuables : il suffit de faire la réception debout !!! Terminer les chaises pour les contribuables (trop confortable!!). Si ce n'était pas sérieux (voire dramatique), on pourrait presque en rire...

Évidemment, dans l'analyse de la direction, rien sur les emplois : pour la CGT, il est bien clair qu'on ne peut aborder le problème de l'accueil sans évoquer le nombre d'emplois nécessaires à ces missions : c'est bien là que se situe le problème.

Pour la CGT, l'accueil est un symptôme des difficultés de tous les services, notamment quand de nombreuses missions ne peuvent plus être assurées ou se dégradent.

GESTION DES RENFORTS

La DRFIP Nord a revu l'organisation des équipes de renfort depuis le 1er septembre (anticipant d'ailleurs les discussions nationales sur ce sujet). La direction a mis en place, une véritable « usine à gaz » pour la gestion des renforts, tant sur le recensement des besoins que sur l'information des agents. Ce changement de gestion a été fait sans concertation avec les organisations syndicales : le sujet n'a été que présenté oralement à un Comité Technique Paritaire, la note n'ayant pas été transmise en amont pour validation.

Comme nous l'avions prévu, des collègues se sont retrouvés en novembre, dans la difficulté, car la direction a demandé pour certains de changer à la fois de métier et de lieu de travail et sans formation aucune et de plus, la veille pour le lendemain.

La CGT demande donc de revoir ce dispositif qui ne répond en rien aux besoins en matière de renfort (mais qui s'apparente juste à une gestion des pénuries d'emplois) et qui met les collègues et les services dans des situations difficiles.

TARIFS DU GAZ : LA HAUSSE VA PESER SUR LE POUVOIR D'ACHAT



Le gouvernement a choisi la date du 13 décembre, journée d'action des salariés « *contre l'austérité et pour les revendications* », pour annoncer la hausse de 4,4 % des tarifs réglementés du gaz, mesure qui va peser encore lourdement sur le pouvoir d'achat des français, quand la part de l'énergie, ce bien indispensable, prend de plus en plus de place dans les dépenses des ménages.

Et ce n'est pas l'augmentation de la réduction forfaitaire pour les foyers démunis, soit un maximum de 14 euros, qui va compenser cette hausse et réduire la précarité énergétique des 1,5 à 2 millions des foyers éligibles au tarif social.

Rappelons que c'est au nom de l'application de la concurrence que le Conseil d'État avait suspendu la mesure gouvernementale de gel des tarifs gaz. Preuve est une nouvelle fois faite aujourd'hui que la concurrence dans l'énergie, en place depuis 2007 pour les particuliers, ne fait pas baisser les prix.

Le gouvernement a enfin décidé de réviser la formule d'indexation des prix du gaz pour mieux traduire les coûts réels d'approvisionnement. La hausse, qui aurait dû être de 10% selon l'ancienne formule tarifaire, est ramenée à 4,4%. **Le gouvernement reconnaît ainsi que la formule utilisée jusqu'ici donnait des tarifs supérieurs aux coûts réels d'approvisionnement de GDF Suez.** S'il le fallait encore, preuve est faite avec ces 5 points d'écart, que les consommateurs ont payé trop cher leur gaz ces dernières années, au profit des actionnaires de GDF Suez (dont l'Etat à 34%).

Les marges ainsi faites sur le dos des consommateurs sont de nature à couvrir largement les coûts d'approvisionnement actuels. L'augmentation annoncée est donc injustifiée : les consommateurs ont déjà payé la hausse. L'association des consommateurs salariés INDECOSA-CGT et la fédération Mines Energie CGT demandent qu'une analyse soit effectuée, immédiatement et en toute transparence, afin de mesurer les écarts entre les coûts réels d'approvisionnement et l'application des différentes formules tarifaires qui se sont succédées depuis 2002 (date de rupture avec une fixation des tarifs qui prenait en compte les coûts d'approvisionnement réels) et exigent une répercussion a posteriori sur les factures des consommateurs.

APPLICATION CGT

Disponible gratuitement pour les utilisateurs d'iPhone et de smartphones fonctionnant sous Android, l'application CGT a été lancée début décembre.

La CGT entend atteindre ses adhérents, mais aussi "les salariés et les citoyens en général pour les informer des mobilisations de manière plus efficace".

L'application est aujourd'hui lancée dans sa version 1.0 autour de six boutons permettant d'accéder à l'actualité, aux dépêches et aux communiqués du site internet, à l'agenda, aux priorités revendicatives de la période, aux repères revendicatifs de la CGT. Ils permettent aussi de trouver la CGT autour de soi par l'utilisation des fonctions de géolocalisation. Enfin on pourra aussi adhérer en quelques clics à la CGT.

Dans quelques mois l'application évoluera vers une version 2.0 dans un format plus participatif qui permettra des échanges et des remontées d'informations et des contributions des utilisateurs.





 cgt.dr59@dgfip.finances.gouv.fr

CGT Finances Publiques Nord

Cité Administrative, porte 405,
175 rue Gustave Delory BP 90029
59018 Lille cedex
03 20 95 63 75

Secrétaire départemental : Laurent PERIN

CGT Finances Publiques Lille et environs

82 Av Kennedy, 59033 Lille cedex
03 20 62 42 84

**Secrétaires Lille et environs :
Michael WICKE et Yannick MASSIET**

CGT Finances Publiques Valenciennes

rue Raoul Follereau 59300 Valenciennes
03 27 14 66 56

Secrétaire Valenciennes : Christine BASSEUX

**Retrouvez tous les militants, tous les élus de la CGT
Finances Publiques sur le site internet :**

<http://cgt.dr59.free.fr>



Bulletin d'adhésion

Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

SECTION :

☐ Actif ☐ Stagiaire ☐ Retraité

Je souhaite m'abonner à :

☐ la Nouvelle Vie Ouvrière

Facultatif > Pour les agents A et A+

Adhésion à l'UGICT (secteur Cadres & Techniciens)

☐ OUI ☐ NON

L'adhésion à l'Ugict n'entraîne pas de
cotisation supplémentaire.

La revue « Option » est adressée à
chaque adhérent à l'UGICT.

RESERVE A LA SECTION

Saisie CoGiTiel par la section

le : .. / .. / ..

Date de réception au bureau national,

le : .. / .. / ..

NOM :

Prénom :

Date de naissance : .. / .. / ..

Catégorie : Grade : Echelon :

Filière fiscale ☐ Filière publique ☐

Adresse administrative :

Adresse pour l'envoi de la presse :

☐ Adresse administrative ☐ Adresse personnelle (préciser) :

Tél. :

Mel :

Date : .. / .. / Signature :